

Certification de l'AIC 2027

Viser l'excellence

Le Programme de certification de l'AIC offre la seule désignation bilingue reconnue au Canada dans une spécialité infirmière. L'obtention de la désignation de l'AIC indique que vous vous engagez envers une norme avancée de compétence professionnelle et avez une compréhension approfondie de votre spécialité infirmière.

Dates Importantes

Printemps 2027

Du 15 janvier au 31 mars

Période d'inscription à l'examen ou au renouvellement par examen

Du 1^{er} au 15 mai

Période d'examen de certification

Automne 2027

Du 15 juin au 30 septembre

Période d'inscription à l'examen ou au renouvellement par examen

Du 1^{er} au 15 novembre

Période d'examen de certification

Toute l'année

Du 15 janvier au 15 décembre

Période d'inscription au renouvellement par apprentissage continu

SPÉCIALITÉS ACTUELLES

GÉRONTOLOGIE – pour les infirmières et infirmiers autorisés et les infirmières et infirmiers psychiatriques autorisés

GÉRONTOLOGIE – pour les infirmières et infirmiers auxiliaires autorisés

MÉDECINE-CHIRURGIE – pour les infirmières et infirmiers autorisés

MÉDECINE-CHIRURGIE – pour les infirmières et infirmiers auxiliaires autorisés

NÉONATOLOGIE

NÉPHROLOGIE

ONCOLOGIE

PÉDIATRIE

PÉRINATALITÉ

PLAIES, STOMIES ET CONTINENCE

PSYCHIATRIE ET SANTÉ MENTALE – pour les infirmières et infirmiers autorisés et les infirmières et infirmiers psychiatriques autorisés

SANTÉ COMMUNAUTAIRE

SANTÉ DU TRAVAIL

SOINS CARDIOVASCULAIRES

SOINS D'URGENCE

SOINS INTENSIFS

SOINS INTENSIFS EN PÉDIATRIE

SOINS PALLIATIFS

SOINS PÉRIOPÉRATOIRES

RENOUVELLEMENT PAR APPRENTISSAGE CONTINU SEULEMENT

GASTROENTÉROLOGIE

ORTHOPÉDIE

PÉRIANESTHÉSIE

RÉADAPTATION

SCIENCES NEUROLOGIQUES

Depuis 2019, les examens pour obtenir ou renouveler une certification dans l'une de ces spécialités ne sont plus offerts. Les infirmières et infirmiers certifiés peuvent renouveler leur certification en présentant leurs heures d'AC.